# I Saint Hilaire

# Le mot du Maire

La nonvelle équipe du Conseil municipal a rapidement pris les dossiers en main. Celui relatif à la voirie est des plus préoccupants compte tenu des investissements précédemment programmés et de leur coût (900 000€ pour le mandat). Liés essentiellement aux opérations urbaines en cours, ces investissements font l'objet d'une révision à la baisse. Il n'est pas envisageable de mobiliser la capacité d'investissement uniquement sur la voirie liée à ces opérations. Une prochaine communication sera dédiée à ce sujet en y incluant les informations sur les projets urbains.

La rentrée scolaire se fera avec les nonveaux rythmes. Cette réforme projette sur les collectivités locales des organisations et des dépenses supplémentaires lourdes à supporter. Néanmoins l'équipe du CLAE a tont mis en œuvre pour apporter les solutions les plus adaptées pour les enfants.

Ces dépenses s'ajontent aux divers désengagements financiers qui accompagnent les communes. C'est ainsi que le Conseil Général n'aidera plus les CCAS qui s'investissaient dans l'accompagnement à la scolarité.

Dans ce contexte difficile l'équipe municipale, avec le personnel communal, se mobilise avec détermination pour la commune et ses habitants. Les vacances qui arrivent seront à n'en pas donter bénéfiques à tons pour appréhender une rentrée très active.

L'équipe municipale vons souhaite de passer un bel été.

# Sommaire

#### Pages 2-3

Spécial budget

#### Pages 4-5

Qui fait quoi à la mairie ?

## Page 6

- Rythmes scolaires 2014
- Transports des collégiens
- Développement durable : sauver les rapaces

## Page 7

■ Les 30 ans du club de football

#### Page 8

- CCAS
- État civil
- Infos utiles
- Voisinage



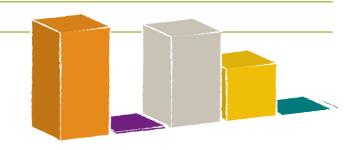
# FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	136 401 €	Consommables, entretien divers, fournitures scolaires, communication, cérémonies
Charges de personnel	155 350€	Salaires, caisses retraites, divers
Atténuation de produits	70 000 €	Participation charges transférées à la CAM
Dépenses Imprévues	10 000 €	Aléas éventuels
Virement à la section investissement	301 134€	Participation de la section de fonctionnement à la section d'investissement
Autres charges de gestion courante	124 740 €	Indemnités syndicats intercommunaux
Charges Financières	18 000 €	Intérêts emprunts
Amortissements	5 657 €	Amortissement travaux investissement



Excédent reporté	348 082 €	Excédent de l'année précédente
Produits des Services	10 400 €	Récupération des charges diverses
Impôts et Taxes	292 000 €	Impôts communaux (Taxes foncières, taxes d'habitation)
Dotations et Participations	169 620 €	Dotations versées par l'Etat
Produits Exceptionnels	1 180 €	Produits divers

	Total des RECETTES de fonctionnement	821 282 €
--	--------------------------------------	-----------

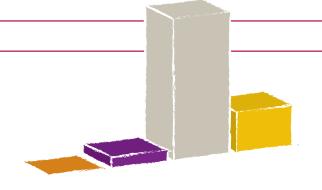


......

# INVESTISSEMENT

Déficit Investissement	2 899 €	Déficit année précédente
Remboursements emprunts	32 500 €	Capital des emprunts
Immobilisations en cours	410 500 €	Travaux d'investissement
Reports	120 600 €	Dépenses engagées exercice précédent





Dotat	ions fonds divers	137 628€	TVA+ Taxe aménagement (taxe s'appliquant sur les permis de construire)
Subve	ention d'Investissement	22 080 €	Subventions pour Investissements
Terrai	ns nus	100 000 €	Achat terrain
Amor	tissement	5 657 €	Amortissement travaux investissement
Virem	ent Section Investissement	301 134€	Participation de la section de fonctionnement à la section d'investissement

#### Total des RECETTES investissement 566 499 €



# » Délibérations

#### Conseil Municipal du 15/04/2014

- Elections des délégués aux EPCI (syndicats intercommunaux)
- Election des délégués du Conseil Municipal pour le Conseil d'administration Centre Communal Action Sociale (CCAS)
- Formation des Commissions municipales et extra municipales
- Délibération pour délégation consenties au Maire par le Conseil Municipal
- Présentation des arrêtés de délégation du Maire aux Adjoints.

#### Les délibérations sont consultables en mairie.

#### Conseil Municipal du 22/04/2014

- Vote des taux d'imposition communaux
- Indemnités des élus
- Avenant au régime indemnitaire du personnel communal
- Approbation du rapport d'activité Syndicat Assainissement 2013
- Vote du compte administratif 2013 et approbation Compte de gestion
- Vote du budget 2014

2 Numero 45 - Juin 2014

# QUI FAIT QUOI À LA MAIRIE?

# Adoption des délégués aux différentes commissions pour la séance du conseil municipal du 15 avril 2014



André MORÈRE, maire
Aménagement berges de la Louge
Assainissement collectif
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
Gravière, Finances, Dialogue communal
Urbanisme
Eau potable/Assainissement autonome

**LÉGENDE**: Titulaire - Suppléant



Geneviève DÉJEAN, 1ère adjointe

Syndicat Intercommunal d'Action sociale (SIAS)
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
Dialogue communal
Urbanisme



René SILVESTRE, 2ème adjoint
Eau potable/Assainissement autonome
Assainissement collectif
Finances
Patrimoine communal
Urbanisme



Monique SALAMON, 3ème adjointe
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
Dialogue communal
Urbanisme
Développement durable
Syndicat Intercommunal d'Action sociale (SIAS)



Ludovic DANDINE, 4ème adjoint
Politique éducative
Urbanisme



Patricia HOURQUET Gravière Finances Dialogue communal



**Sylvain HÉDOUIN**Eau potable/Assainissement autonome
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
Gravière
Finances



Valérie SABY
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
Politique éducative
Patrimoine communal
Syndicat Intercommunal d'Action Sociale (SIAS)



Electricite Haute-Garonne (SDEHG)
Gravière
Finances
Patrimoine communal
Urbanisme
Assainissement collectif



Chantal RAMONICH Aménagement berges de la Louge Gravière Dialogue communal



Jean-Jacques GANCEL
Gravière
Patrimoine communal
Urbanisme
Electricite Haute-Garonne (SDEHG)
Eau potable/Assainissement autonome
Assainissement collectif



Josiane PFLANZ
Syndicat Intercommunal d'Action Sociale (SIAS)
Transport des personnes âgées
Centre Communal d'Action sociale (CCAS)



Fabien TROPIS
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
Politique éducative
Dialogue communal
Aménagement berges de la Louge



**José PARDILLOS** Urbanisme



Lætitia DOS SANTOS Dialogue communal

# » Rythmes scolaires 2014 de l'école élémentaire

#### La rentrée 2014 se fera avec les nouveaux ruthmes scolaires définis par l'inspection académique

Lundi: 9h-12h/14h-16h15 Mardi: 9h-12h/14h-16h15 Mercredi: 9h-12h

Jeudi: 9h-12h/14h-16h15 Vendredi: 9h-12h/14h-16h15 La dérogation formulée lors de la réunion de février dernier n'ayant pas été déposée à l'inspection académique, accompagnée d'un projet pédagogique, est abandonnée de fait.

Celle formulée à la veille de la commission de validation, n'a pas été retenue elle non plus, n'étant pas accompagnée d'un projet pédagogique.

Sur décision du Conseil Général (en cours de réexamen) la navette bus entre l'école de St-Hilaire et celle d'Ox ne changera pas d'horaires. Le temps péri-scolaire compris entre la fin de l'école et le passage du bus sera partagé entre un temps

garderie (gratuit) et un temps animation périscolaire (gratuit) pour la saison 2014-2015 (TAP, 1h par enfant et par semaine). Compte tenu de la situation, la séquence TAP accessible sur inscription préalable, se fera entre 16h30 et 17h30.

Cette situation est insatisfaisante c'est pourquoi les délégués des parents d'élèves ont souhaité rencontrer les responsables de la CAM en charge du dossier.

Le mercredi après-midi à la suite de l'école, les enfants qui ne seront pas repris par les familles, seront dirigés vers le centre de loisirs de Lavernose.

# » Transports scolaires 2014/2015

Les collégiens de St-Hilaire scolarisés au collège Louisa Paulin de Muret seront pris en charge par 2 circuits bus. Celui qui part de l'avenue de Gascogne en passant par Villeneuvette et Le Fauga fait l'objet de remarques quant à la durée du trajet et quant aux points de ramassage. L'intervention de Ludovic Dandine lors de la réunion cantonale n'a pas abouti pour l'instant et les service du Conseil Général restent sur l'organisation annoncée.

# » Développement durable

#### Sauver les rapaces

Le samedi 31 mai, dans le cadre des journée natures et à l'initiative de l'association Les amis de St-Hilaire, une charte « agir ensemble pour les rapaces » a été signée avec la Mairie et l'association Nature Midi-Pyrénées.

Cette charte précise l'engagement des 3 partenaires quant aux actions à entreprendre pour favoriser l'installation

des oiseaux rapaces et notamment les chouettes effraie. C'est ainsi que sera mis en place dans le clocher un **nichoir pour** 

chouette effraie et qu'une sensibilisation sera menée auprès des écoles. D'autres actions, de sensibilisation et de suivi principalement, seront menées dans le cadre de cette charte. L'une d'entre elles sera la mise en place d'un recensement de ce type d'oiseaux.

En attendant si vous avez des chouettes dans vos dépendances, faites le savoir à l'association ou au **correspondant** local de Nature Midi-Pvrénées : Jean-Philippe Thelliez.

**FAIRE PART DE NAISSANCE** Deux bébés sont arrivés au foyer de M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Moyens-Ducs, résidant dans un cèdre avenue du Mont Vallier

Longue vie à eux!



Les signataires de la charte : Jean-Philippe Thelliez pour "Nature Midi-Pyrénées", André Morère pour la commune, Isabelle Baudracco pour "Les amis de St-Hilaire".



# » Etoile sportive de Saint Hilaire

# Les 7 et 8 juin, le club de foot de notre village organisait sa traditionnelle fête du foot. mais cette fête était spéciale. **Duisque le club fêtait** ses 30 ans

Pour la petite histoire, nous en profitons pour rendre hommage aux anciens. Le club a été créé le 24 juillet 1945 par des anciens passionnés de notre village et dont le président était Mr BOUFFARTIGUES, avant d'être mis en sommeil à l'après guerre. Il a revu le jour il y a 30 ans, sous la présidence de M. Abadie.

Un week-end anniversaire et festif qui a connu un franc succès. Le samedi avait lieu un grand tournoi école de foot où plus de 300 enfants de 6 à 13 ans ont tapé dans le ballon. Un tournoi qui a reçu les félicitations des membres du district présents et des nombreux éducateurs. Nous remercions vivement nos partenaires du tournoi, les boulangeries Parize, Afflelou Muret, et Mc Donald Muret. Ce même jour avait lieu le moment le plus émouvant du week-end pour le club. En effet, grande figure du village au travers de ses activités professionnelles et associatives au sein du club et de nombreuses lui avoir rendu un vibrant hommage, années à supporter l'E. S. SAINT HILAIRE, M. Alfred DESCOINS, plus connu sous le nom de "Pierrot" à donné son nom

au stade municipal.

DESCOINS". Tout ce monde s'est ensuite retrouvé lors du pot de l'amitié.

Le dimanche s'est déroulé un tournoi amical vétérans et seniors qui a précédé le grand match. En effet le club avait décidé de rendre hommage aux anciens joueurs et dirigeants en les mettant en avant lors d'un match de gala.

Le soir tout le monde s'est retrouvé autour du traditionnel cassoulet qui a connu un record d'affluence et une soirée dansante.

Le club remercie vivement tous ses éducateurs et joueurs pour la belle habitants du village. M. Le Maire, et le saison effectuée sans oublier ses Président du club René Silvestre après fidèles supporters. Et rend par la même occasion un vibrant hommage à tous ses bénévoles qui ont participé au succès de cette fête et envoie un clin d'œil admiratif et amical à son irréductible "groupe des femmes"...



Le baptême a eu lieu en présence de

ses amis et sa famille et de nombreux

ont dévoilé la plaque "Stade Alfred





Numero 45 - Juin 2014 Numero 45 - Juin 2014

# » Solidarité communale



#### Suite à l'élection municipale le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a été installé.

Cet établissement public autonome et connexe au Conseil municipal est animé par un conseil composé à parité de membres élus du conseil municipal et de membres non élus représentant diverses composantes de la société. Le Maire en assure la présidence. Mme **Geneviève Déjean** en a été élue Vice-Présidente.

#### La composition du CCAS

#### Membres du conseil municipal

- Geneviève Déjean (déléguée au SIAS)
- Sylvain Hédouin
- Monique Salamon
- Josiane Pflanz (déléguée au SIAS)
- Fabien Tropis
- Valérie Saby

#### Membres représentants la société

- Michel Francès (UDAF)
- Martine Barthe (Prévention santé)
- Nicole Dubos (Personnes âgées)
- Odile Tropis (Handicap)
- Nathalie Mouli (Animation CCAS)
- Christian Gaychet (Exclusion précarité)

#### Les missions du CCAS

Le conseil du CCAS détermine ses champs d'action en fonction des besoins et de sa volonté politique. Ses missions et objectifs actuels sont les suivants : 1) Partenariat et relais communal des institutions sociales (Sécurité Sociale, CAF, Maison départementale des personnes handicapées, Conseil Général APA, Aide Sociale, Maison des solidarités de Muret, SIAS, Syndicat départemental des personnes âgées etc.).

- **2) Soutien à la population** (élaboration et suivi du plan canicule, accompagnement à la scolarité, création et suivi des actions jeunesse, aides diverses etc.)
- **3) Animations** (« café du jeudi ») en lien avec le club de l'amitié, goûter et colis de Noël

#### Le SIAS Escaliu (Syndicat Intercommunal d'Action Sociale)

Ce syndicat regroupe de nombreuses communes du muretain qui se dotent ainsi d'un outil social compétent dans le domaine de l'aide à la personne (aide à domicile, transport mobilité, portage des repas, aide aux petits travaux d'entretien, prévention).

Le SIAS Escaliu peut être contacté via le CCAS ou directement.

SIAS 220 route d'Ox - BP 35 31600 Seysses - 05 61 56 18 00 contact@sias-services.fr

# » Etat Civil

#### **Naissances**

- Paul BORDENAVE, 3 octobre 2013
- Mathias FORT, 22 octobre 2013
- Adea HETA, 16 décembre 2013
- Lucas BATMALLE, 28 février 2014
- Camille GONZALEZ, 4 février 2014
- Roméo MARLIO MORERE, 1 mars 2014
- Rachel ROUTIER, 7 mai 2014
- Milan RUELLE, 15 mars 2014

#### **MARIAGES**

- Anne MORERE et Nicolas MARLIO, 12 octobre 2013
- Nathalie BALTANAS et Philippe PASQUIER, 31 mai 2014

#### Décès

- Antoinette FEROUL, veuve de M. ERNOULT, 21 janvier 2014
- Thierry BESANCON, 24 janvier 2014
- Francis SENTENAC, 1 février 2014
- Marie RUMIEL, veuve de M. LAPEYRADE, 19 février 2014

# » Infos utiles

Nous souhaitons la bienvenue à **M. SUBRA, Garage SUB AUTO SERVICES** qui s'est installé au 1 voie Romaine en mars de cette année - Tél : 05 34 51 00 21 Une licence **"Taxi"** est également domiciliée à St-Hilaire : tous types de transports + transport médical - Tél : 06 71 26 37 20

**PCIIT PADDCI** Nous vous rappelons que toutes constructions effectuées sur votre terrain : piscine, abri de jardin, terrasse couverte, avancée de toit, auvent, etc... ou modification

aux constructions existantes : changement couleur crepi, ouverture fenêtres, etc... est soumise à déclaration préalable ou permis de construire.

# » Pour que ça aille mieux entre nous !

#### Ce soir le sortiral la poubelle...

Les trottoirs sont encombrés par les poubelles qui font continuellement le trottoir accompagnées de leurs détritus qu'elles ne peuvent contenir. Outre le fait d'apporter une pollution visuelle, cette situation gêne la circulation piétonne et peut occasionner des accidents automobiles lors de grand vent.

Rappel de bon sens : les poubelles doivent être sorties la veille au soir des ramassages à savoir Dimanche soir et Mercredi soir. Les poubelles doivent être remisées après la tournée de ramassage. Les dépôts des détritus ne doivent pas être déposés hors poubelles et en permanence sur les trottoirs.

Les déchetteries intercommunales sont ouvertes tous les jours et pratiques d'accès : www.agglo-muretain.fr

Une commune propre et attrayante c'est l'affaire de tous!

#### Pas de feu sans fumée

"Les voisins ont mis le feu aux déchets résineux! Ils enfument tout le quartier! Nos maisons ne sentent plus l'encens! Mon linge s'est imprégné de cette horrible odeur de fumée qui n'est pas que de végétaux! En plus le voisin profite du vent d'autan pour faire dégager la fumée hors de son jardin et vers chez nous! C'est insupportable, le voisin brûle des végétaux encore verts! Il est gonflé de faire brûler alors que nous avons accès facilement aux déchetteries! Ça fait 3 jours que son feu se consume et qu'il nous empoisonne avec sa fumée! "C'est le florilège d'appels à la mairie de la part d'habitants incommodés par des feux et surtout les fumées qui s'en dégagent.

Les fumées mettent trop souvent le feu entre voisins. Pour éviter cela : cessez les feux! D'ailleurs c'est la loi! Les seul autorisés sont ceux des barbecues avec vos voisins, ça entretient la bonne entente des foyers!